



COMMUNE DE

BOULT

PLAN LOCAL D'URBANISME

5. ANNEXES

5.1. Servitudes d'utilité publique
Plan des servitudes d'utilité publique au 1 / 5 000 ème

Légende :

- A₄ Servitudes de curage, d'élargissement et de redressement des cours d'eau applicables ou pouvant être rendues applicables aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau.
- AC₁ Servitudes de protection des monuments historiques.
- AS₁ Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux destinées à la consommation humaine.
- EL₁ Servitudes d'alignement.
- l₄ Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.
- PT₂ Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.
- PT₃ Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.

COMMUNE DE MONTARLOT - LES - RIOZ

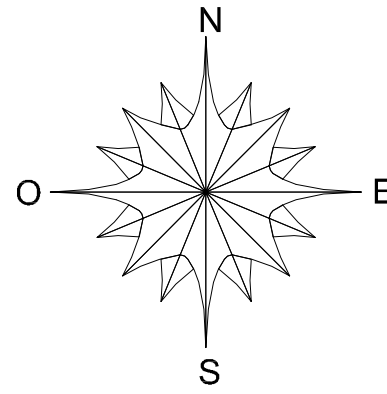
COMMUNE DE MONTARLOT - LES - RIOZ

COMMUNE DE SORANS-LES-BREUVEY

PT₃

COMMUNE DE VORAY-SUR-LOGNON

COMMUNE DE VORAY-SUR-LOGNON



COMMUNE DE BUSSIÈRES

COMMUNE DE CHAUX-LA-LOTIERE

COMMUNE DE CHAUX-LA-LOTIERE

COMMUNE DE CHAUX-LA-LOTIERE

COMMUNE DE CHAUX-LA-LOTIERE

COMMUNE DE BUSSIÈRES

COMMUNE DE CHAUX-LA-LOTIERE

COMMUNE DE CHAUX-LA-LOTIERE

COMMUNE DE CHAUX-LA-LOTIERE

COMMUNE DE CHAUX-LA-LOTIERE

PIÈCE n° 5.1.2	REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR
Arrêté par délibération du Conseil Communal : le 24 mai 2012	
Approuvé par délibération du Conseil Communal : le 26 janvier 2013	
INITIATIVE Aménagement et Développement Département de Haute-Saône - Direction Générale Service Urbanisme et Développement Agence B&N 100 rue de la République 90000 BESANCON Tél : 03 83 33 33 33 Internet : www.besancon.fr	Plan cadastral actualisé le : 29 juin 2009